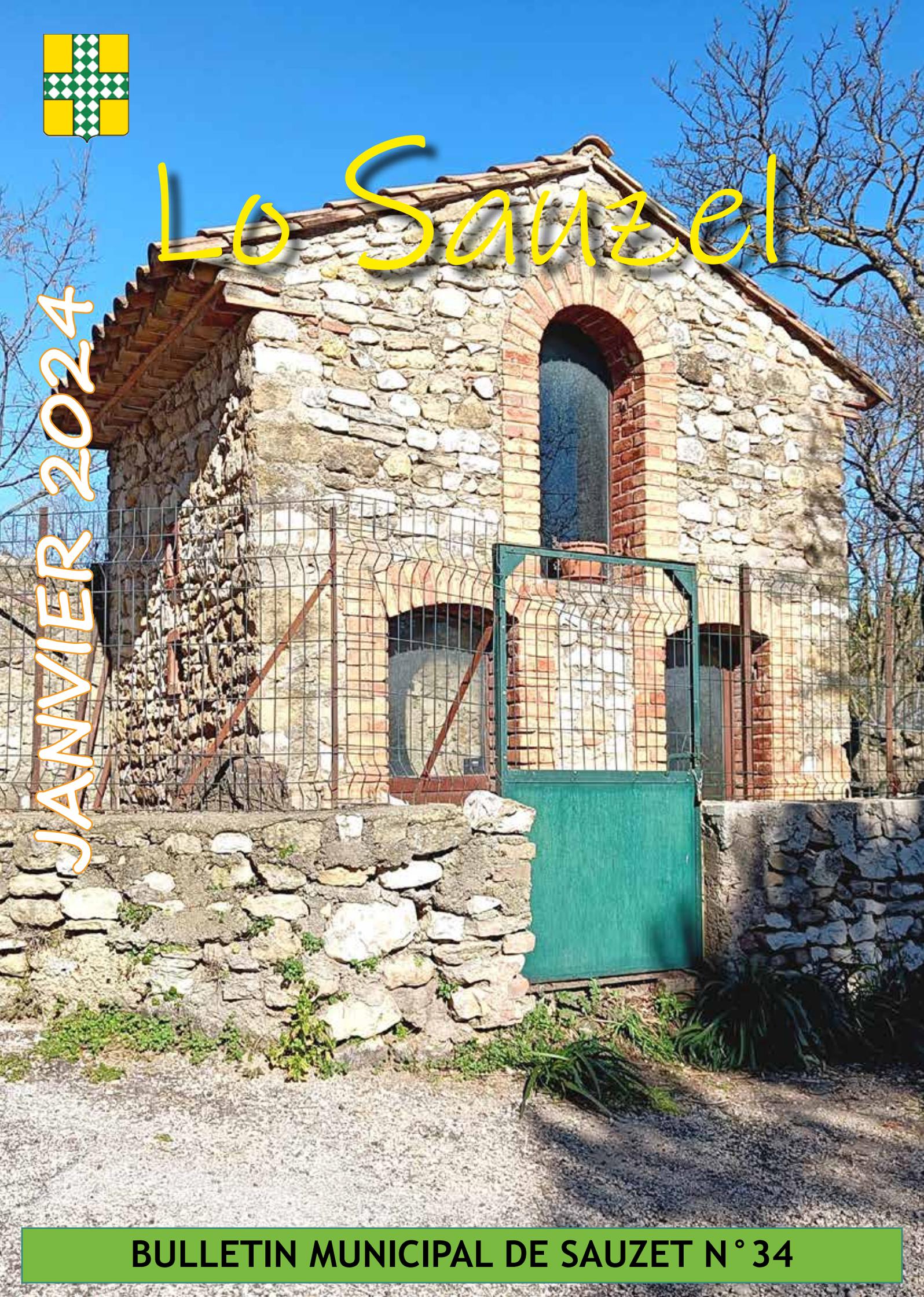




LO SAUZET

JANVIER 2024

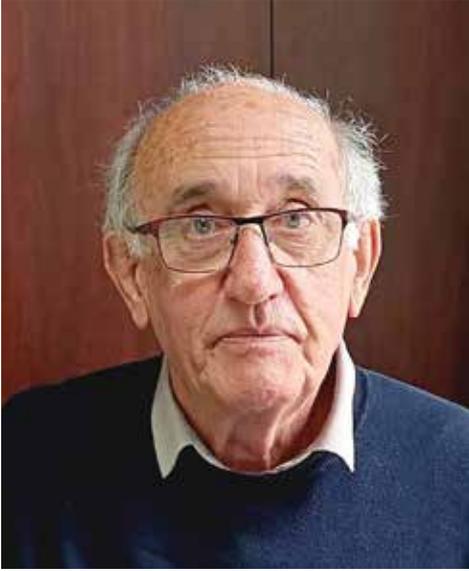


Ecole
Joseph DELTEIL

Sommaire

Éditorial du Maire	3
Projets d'aménagements	4
Eclairage public	5
Rénovation énergétique de l'école	6-8
Associations	9-11
Sauzet en Rose	12-13
L'École	14-15
Environnement	16-17
Travaux	18
Le bassin de natation	19
Divers	20-21
Culture	22-23
Comité des Fêtes	24-25
Hommages	26
Infos pratiques - Actualités	27-35

L'éditorial du Maire



Bonjour à toutes les Sauzetières et tous les Sauzetiers.

Je vais commencer par évoquer l'année dernière car 2023 a été riche en événements communaux.

Tout d'abord, et c'est le plus important, les travaux de rénovation énergétique aux écoles ont été réalisés, Il s'agissait d'un des grands projets de la mandature qui s'avérait non seulement nécessaire mais aussi urgent en raison de l'augmentation exponentielle des coûts de l'électricité auxquels nous avons dû faire face.

La salle de la Mirandole a été rénovée par les agents techniques et des élus, et toujours dans le cadre de la rénovation énergétique, le mode de chauffage a été changé par une clim réversible.

Un broyeur a été acheté avec les aides de Nîmes Métropole et a déjà été mis en fonctionnement et assure un travail efficace.

Les études concernant la modification du PLU pour mise en conformité avec le SCOT démarrées en 2023 continueront en 2024 et seront sans doute finalisées début 2025.

Et enfin, le pigeonnier situé Place de l'ancienne Mairie a été acheté par la commune. Nous sommes en 2024 ... une nouvelle année s'ouvre à nous et il y a du travail sur la planche ...

En cours déjà, la rénovation énergétique de l'Éclairage Public : tous les luminaires vont passer en led et le tout fonctionnera par commande centralisée. Les travaux devraient débuter en mars avril.

Quelques projets, subventionnés par les amendes de police et les fonds de concours vont être entrepris :

- L'aménagement du Chemin de la Corniche sur le tronçon de la montagnette jusqu'au carrefour du Chemin des Rocans.
- L'aménagement du Chemin des Clos sur la partie enherbée pentue
- Le Clos du Mirabel - aménagement de la voirie avec création de places parking suite aux cessions de terrain

Ensuite, sur une durée de deux ans, nous projetons d'importants travaux d'aménagement de la Place de l'Ancienne Mairie, de la rue des Mazes et de la rue des Clos avec la mise en discrétion des réseaux électriques avec Territoires d'Énergie, la mise en conformité des réseaux d'eau avec Nîmes Métropole, le bitumage de l'ensemble et l'aménagement de la Place de l'ancienne Mairie.

Une consultation est en cours pour choisir un maître d'œuvre et lancer les travaux.

Tous ces projets, qui demandent beaucoup de travail et d'argent, sont menés dans le but d'embellir notre village, de le rendre sécurisé et agréable pour nous tous qui y vivons...

Malheureusement, et en parallèle, des incivilités sont commises par un petit groupe de jeunes du village qui détruisent régulièrement la porte de l'aire de jeux (les chiens peuvent donc y entrer à l'intérieur et semer leurs crottes...) mais aussi les jeux eux-mêmes...

Des tirs de carabine à plomb ont endommagé certains panneaux de signalisation du village,

le grillage du stade a été saccagé et une fois réparé, saccagé à nouveau,

les livres de la boîte à livres jetés sur le toit des vestiaires et la porte de la boîte cassée ...

une vitre brisée à la bibliothèque suite à un jet de pierre,

des jets de pierre sur des véhicules qui passent au risque de causer des accidents.

Les jeunes commettent des incivilités mais ils ne sont pas les seuls.

Nous avons affaire aussi, et c'est récurrent, à des incivilités quotidiennes notamment autour des différents containers et bien plus grave encore, des stationnements en lieu gênant qui empêchent le passage des véhicules de secours et qui risquent ainsi la vie de leurs voisins !

Alors non seulement, ces incivilités nous coûtent cher, mais en plus, elles nous pourrissent la vie !!!

Sachez que la gendarmerie est souvent contactée.

Souhaitons que l'année à venir soit davantage axée sur le bien vivre ensemble !

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui œuvre sans relâche au service des Sauzetiers ainsi que l'équipe municipale qui m'accompagne depuis quelques années et se dépense sans compter pour la commune.

Je ne pourrai clôturer cet édito sans une pensée pour tous les Sauzetiers disparus l'année dernière et leur famille. Nous ne les oublions pas.

Je vous souhaite, avec le Conseil Municipal, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024 et notre plus grand souhait, c'est que vous soyez en bonne santé et que tous ceux qui aujourd'hui souffrent, ou sont malades, se rétablissent.

Joseph ARTAL
Maire de Sauzet

Projets d'aménagements

Projets d'aménagements programmés pour 2024.

Les projets envisagés l'an passé vont être menés à bien en ce début d'année.

Financés pour partie par les fonds de concours et les amendes de police,

Chemin de la Corniche : un élargissement du trottoir sera réalisé pour faciliter et sécuriser la sortie du chemin des Rocans. Un trottoir sera ainsi créé en prolongement de celui existant à hauteur de "la montagnette".

Il constituera un alternat - un rétrécissement - qui, accompagné de la mise en place d'une signalétique, permettra de ralentir les véhicules - par un fléchage prioritaire - afin de sécuriser ce trajet menant à l'école.



Rue des Clos, cette portion de chemin que nombre d'enfants empruntent, chaque jour, pour rejoindre le Camin de l'Escolo et se rendre à l'école sera aménagée par la création d'une "liaison douce" en béton balayé.



Et un aménagement est prévu dans le prolongement du Clos du Mirabel pour rejoindre le chemin des Bassinets en créant des places de parking pour finaliser l'aménagement de ces parcelles loties.

Le Pigeonnier

Suite au rachat par la Commune d'une petite parcelle agrémentée d'un charmant pigeonnier dans le haut de la Place de l'ancienne Mairie, ce fut l'occasion de remettre à l'ordre du jour le projet de réaménagement de ce quartier quelque peu délaissé.

Profitant de la programmation de travaux d'Eaux de Nîmes Métropole, une demande a été déposée pour rénover les réseaux d'adduction et d'écoulement d'eaux, ainsi que l'enfouissement des réseaux secs.

Un appel d'offre a été lancé pour choisir un maître d'œuvre, qui sera connu en tout début



Éclairage Public

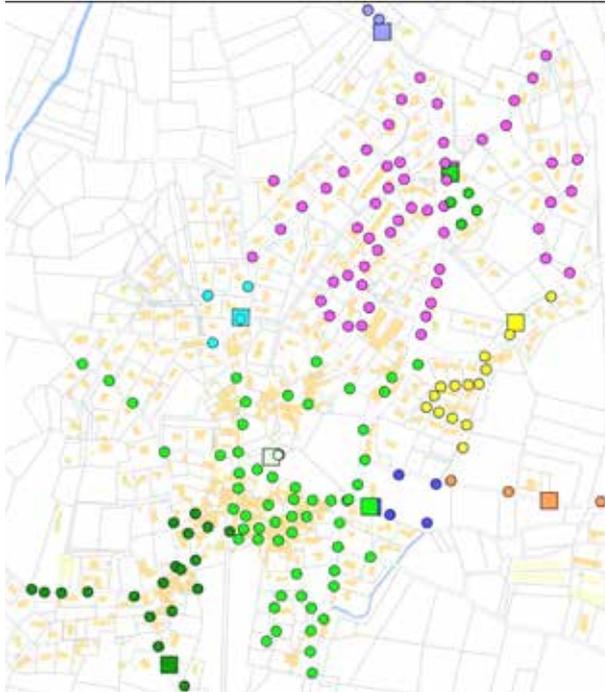
Commission Eclairage public (suite)

Dans le but d'améliorer son parc d'éclairage public, la commune de SAUZET a fait appel au SMEG afin d'étudier et de proposer des solutions :

- D'un point de vue environnemental : la protection de l'environnement constituant un enjeu crucial pour les politiques publiques contemporaines, la maîtrise de l'énergie et la limitation de la nuisance nocturne doivent être au centre d'une gestion favorisant le développement durable.
- D'un point de vue économique : maîtriser les coûts de fonctionnement et d'investissement tout en garantissant un service viable et équitable. La santé et le bon usage des finances publiques doivent ainsi être assurés.
- D'un point de vue technique : la bonne connaissance de son patrimoine est une étape préalable nécessaire à une bonne gestion.

Ainsi il apparait que 28% du parc actuel est déjà en LED. L'étude prend donc en compte tous ces éléments ainsi que les travaux déjà réalisés pour avoir une continuité et une homogénéité au niveau du parc d'éclairage.

Au printemps, le projet sera donc mené à bien dans son intégralité, prévoyant un éclairage à 2700 k pour les lanternes nouvelles ou renouvelées et un abaissement de 70% de l'intensité entre 23h et 5h sur tout le parc, la municipalité n'ayant pas trouvé judicieux ni pertinent de couper complètement l'éclairage nocturne. Un projet au coût total de 120.000 € pris en charge à 75 % par le SMEG



Décoration de Noël

Cette année, la décoration lumineuse du village pour les fêtes de fin d'année a pâti de la non conformité de certaines installations qui ne pouvaient accueillir les illuminations prévues dans les conditions de sécurité nécessaires.

Les travaux prévus, qui devraient commencer mi-mars, permettront au village de trouver pour les fêtes une nouvelle allure responsable et économe.



d'année.

Nous pourrions alors travailler aux aménagements à réaliser pour la Place de l'ancienne Mairie - espaces de stationnement, de repos, circulation...

Ainsi qu'à ceux du chemin des Clos et de la rue des Mazes.



Rénovation énergétique de l'école



Les travaux de rénovation énergétique de l'École Joseph Delteil

Installer une climatisation efficace des classes afin d'assurer le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel en période de canicule faisait partie des projets de cette mandature.

Les subventions Fonds Verts de l'État, concernant la rénovation énergétique des bâtiments venant d'être mise en place, nous nous sommes immédiatement rapprochés des services compétents de l'État. Nous avons donc rencontré Monsieur LOISEAU, secrétaire général de la Préfecture et Monsieur GUILLEAU, secrétaire général de la Préfecture en présence des services de la DGFIP qui, devant notre situation, se sont engagés à nous accompagner financièrement au travers des Fonds Verts au maximum de leurs possibilités. Ils ont ainsi porté notre projet à raison de 80% de subvention, le maximum que nous pouvions espérer.



Une étude énergétique des bâtiments avait été réalisée par les services compétents de Nîmes Métropole et dès le bilan rendu, nous nous sommes donc rapprochés de la SPL AGATE pour la maîtrise des travaux.

Celle-ci a recruté un architecte : Monsieur MERINDOL, un maître d'œuvre : Monsieur CHABRIEL qui en collaboration avec Madame REY, responsable du pôle Construction et habitation, ont pu lancer les appels d'offre afin de mener à bien les consultations d'entreprises.

Rénovation énergétique de l'école

Le montant total des travaux a été chiffré à 300 648 € HT, le montant de la subvention Fons Verts s'élevant quant à lui à 240 519 €.HT



Les sociétés suivantes ont été retenues pour réaliser ce vaste chantier :

- ADEQUATE pour la zinguerie et la maçonnerie.
- ISOLIS pour l'isolation thermique par l'extérieur.
- GIBERT ET MULA pour le chauffage, la climatisation, la plomberie, le sanitaire.
- IGE pour l'électricité.
- K-HELIOS pour le photovoltaïque.
- ISO COMBLES pour l'isolation des combles.
- ONET SERVICES pour le nettoyage.

Le chantier fut lancé début juillet. Les équipes des entreprises sélectionnées ont travaillé d'arrache-pied en cohésion pour avancer au mieux avant la rentrée de septembre...

Les bâtiments furent donc doublés par l'extérieur de 20 cm d'isolant, habillés d'un bardage métallique venant s'arrimer aux panneaux existants.

A l'intérieur, des groupes de climatisation-chauffage furent installés dans toutes les salles, gérés par une commande centralisée qui demanda quelques ajustements de réglages à l'usage.

Toute l'installation d'éclairage des locaux fut, elle, l'objet d'un relamping, qui consista au remplacement des luminaires par des panneaux led et l'installation de capteurs de présence pour moderniser et optimiser la consommation énergétique des divers espaces de l'école.

Ce vaste chantier a permis une sereine rentrée scolaire, même si toutes les prestations n'étaient pas abouties.



C'est durant les vacances de la Toussaint que furent installés les panneaux photovoltaïques qui doivent permettre, dans une certaine mesure, une autoconsommation alimentant le groupe de chauffage-climatisation et la consommation électrique des bâtiments.

Et, en ce tout début d'année, durant les vacances de Noël, un complément d'isolation des combles perdus fut réalisé par soufflage d'un isolant performant.

Ce chantier fut également l'occasion de remettre à neuf quelques équipements qui, après

Rénovation énergétique de l'école

vingt ans, étaient un peu fatigués : pince-doigts aux portes, butées d'arrêt des volets roulants, dalles de plafonds abîmées ou souillées, etc...

Ce fut également l'occasion pour nos vaillants employés municipaux de nettoyer la façade en pierre du Gard qui avait subi les outrages du temps et des intempéries et donner à notre groupe scolaire une nouvelle jeunesse.

Devançant ainsi le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments scolaires, initié à la rentrée 2023, par le ministère de l'Éducation Nationale.

A savoir :

- la réduction des besoins en énergie des bâtiments : isolation par un doublage extérieur performant des bâtiments.

- le recours à des systèmes efficaces pour limiter la consommation d'énergie : détecteurs de présence, relampage, climatisation réversible...

- le déploiement d'énergies renouvelables : installation de panneaux solaires pour auto-consommer et réduire au mieux la facture énergétique.

Ce qui nous permet également d'améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires pendant les vagues de chaleur, ce qui dans nos contrées gardoises n'est pas inutile.

C'est donc, non sans une certaine fierté, que nous avons réuni les divers intervenants lors de l'inauguration des travaux de rénovation énergétique de l'école communale Joseph Delteil de notre commune de Sauzet, le samedi 16 décembre 2023 à partir de 11h.



Associations

Chères présidentes, chers présidents d'associations, chers membres, depuis quelques temps, nous faisons le triste constat que lors de manifestations, assemblées générales ou apéritifs, le foyer n'est pas nettoyé. Ce qui est fort dommageable pour les associations ou particuliers qui viennent après. La mairie a mis en place un personnel qui vient nettoyer le foyer une fois par semaine, c'est pourquoi nous remercions, aux associations à qui nous prêtons gracieusement le foyer, qu'elles sont dans l'obligation de le rendre propre comme à leur arrivée.

Ce que nous demandons déjà aux particuliers qui louent le foyer à titre privé et qui paient un loyer.

Mille-Feuille

La bibliothèque est gérée par l'association Mille-feuille.

Nous accueillons les lecteurs deux jeudis par mois de 14h à 17h. Pour devenir adhérent, rien de plus simple : la modique somme de 5 euros par an pour la famille. Nous proposons une grande variété d'ouvrages : romans policiers, ouvrages de terroir, intrigues amoureuses, œuvres classiques ; nous nous efforçons d'acheter quelques prix récents, Goncourt, Renaudot, etc...

Nous accueillons trois classes de l'école élémentaire par mois, le jeudi également. Nous proposons une demi-heure d'animation et ensuite, chaque groupe à tour de rôle va choisir un livre ou une BD dans la mezzanine au-dessus de la salle dédiée à la bibliothèque. Nous avons animé un atelier Noël le mercredi 20 décembre et un moment de partage avec un conte le vendredi 22. Merci aux enfants et aux personnes qui ont participé.

Nous adressons nos meilleurs vœux pour 2024 à nos lecteurs présents et futurs, que nous espérons nombreux.

Danielle, Marie- Claude, Paulette

PS : les jours d'ouverture sont signalés par un mail de la mairie et inscrits sur un papier collé sur la porte de la bibliothèque.



© D. Revel

Les Grillons de la Gardonnenque

La chorale est née à Sauzet il y a 22 ans. Arnaud Declercq était déjà le chef de chœur. Elle s'est étoffée, peu à peu, jusqu'à atteindre une trentaine de membres, issus de divers villages de la Gardonnenque. Aujourd'hui, trois Sauzetiers sont revenus dans le groupe, portant à cinq le nombre de choristes habitant le village - Annie et moi étant les premiers piliers de l'ensemble - . Nul n'est besoin de connaître la musique, de savoir lire une partition, il suffit d'aimer chanter. Arnaud, tout en étant exigeant, est patient et pédagogue. Et l'on sait que le chant choral est très bénéfique sur le plan physique et psychique. C'est également l'occasion de se retrouver autour d'un verre pour fêter les anniversaires, une occasion d'élargir son réseau social.

Si l'expérience vous tente, nous répétons tous les mardis de 20h15 à 22h au foyer de Sauzet (excepté pendant les vacances scolaires). Rejoignez-nous !

Ha ! J'oubliais...le répertoire, c'est de la chanson française.



© D. Revel

Ciné Plein Air

Le samedi 29 juillet, à la tombée du jour, la place du Foyer de Sauzet accueillait sous l'égide du **Syndicat Mixte Leins Gardonnenque** une séance **Ciné Plein Air**, animée par **Ciné Plan**.

Une bonne quarantaine de personnes - un des records d'affluence de **Ciné Plein Air** ! - s'étaient donc donné rendez-vous place du Foyer. Certaines étant venues pique-niquer sur place auparavant comme l'avait proposé le Syndicat afin de donner à ces soirées cinéma un réel côté convivial et festif. Ils ont donc pu assister ensuite à la projection du film **Wahou !** de **D. Podalydés**, juste avant l'averse qui menaçait cette agréable soirée !

Cette opération **Ciné Plein Air** sera reconduite cette année le **Mercredi 31 Juillet 2024 Place du Foyer à Sauzet**.

Rendez-vous donc pour découvrir la programmation proposée !



Associations

Le Club de La Mirandole

L'année se termine après un programme bien rempli.

Nous avons commencé par l'assemblée générale, au cours de laquelle, nous avons eu 13 nouveaux adhérents.

Cela nous a fait énormément plaisir car la majorité des habitants du village, puis 7 nouveaux nous ont rejoint en cours d'année. Cette année, le club compte 79 adhérents.

Le bureau est toujours composé des mêmes personnes.

L'assemblée générale terminée, nous avons partagé la galette des Rois avec la coupette de Clairette de Die offerte par la municipalité.

Pour la Chandeleur, nous avons dégusté de bonnes crêpes préparées par des volontaires.

En Mars a eu lieu notre traditionnel repas de Printemps servi par le Traiteur Mr Marcel et animé par la talentueuse Régine Pascal.

Dans le courant du mois de Mai, une partie des adhérents ainsi que des personnes des clubs voisins ont mis le cap direction le Portugal pour 9 jours. Très beau voyage et très bonne ambiance.

Au mois de Juin, nous voilà encore en balade pour la journée, cette fois c'est l'Ardèche autour de la lavande et de la soie. Le matin arrivée à Saint Remèze avec visite guidée en petit train du domaine Lavandaïs, puis on termine la visite avec la maison de la lavande et du jardin botanique.



Le repas fut pris à Vallon pont d'Arc (excellent repas).

L'après-midi, visite du château des Roure, sa magnanerie, son atelier de la soie ainsi que la visite du château avec toute son histoire.

Le 30 Juin, les activités se sont arrêtées pour les vacances d'été.

Le 1er Septembre, lors de la rentrée, énorme surprise en poussant la porte : notre salle avait été relookée, car pendant l'été quelques personnes du conseil municipal ainsi que les agents communaux s'étaient activés pour effectuer les travaux. Merci Beaucoup.

A l'automne, nous reprenons le bus pour aller prendre l'air, cette fois en Aveyron. Le matin, arrivée à Castelnau de Pégayrols où un guide nous a accueilli et raconté l'histoire du village et de la forteresse qui domine la vallée. En fin de visite une dégustation de produits régionaux nous a été servie dans la grande salle du prieuré.

Le repas fut savouré dans le restaurant du village (charcuterie Aveyronnaise).

L'après-midi, au programme était prévu le lac de Pareloup avec promenade en bateau sur le lac. Malheureusement le niveau de l'eau étant insuffisant, il a fallu changer de direction pour pallier ce problème. C'est au viaduc de Millau qu'une guide nous attendait et nous a conduit sous les piles du viaduc pour visionner un petit film et donner des explications sur le projet et la construction. En fin d'après-midi, retour à la capitale.

Le 12 Novembre, notre loto annuel a rencontré un vif succès grâce à l'aide de nos élus qui nous ont mis à disposition la salle de la Mirandole en plus du foyer. Ce qui nous a permis d'accueillir tous les passionnés.

Le 28 Novembre, le repas de fin d'année a été, encore, une réussite avec 68 personnes. Un excellent repas servi toujours par le même traiteur, et un groupe de 7 animateurs qui ont su divertir et faire danser.

Puis le 15 Décembre, nous nous sommes retrouvés pour clôturer l'année avec le goûter de Noël. Tout le monde était content et s'est quitté en se souhaitant de bonnes fêtes et en se disant à l'année prochaine.

Le club se réunit tous les vendredis après-midi à 14 h 30 dans la salle de la Mirandole autour de petites activités : loto, belote, triominos, rami, etc ... sans oublier le petit goûter. Si des personnes veulent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Le club des Aînés "La Mirandole" vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.



L'association "Bien vivre à Sauzet"

Tout d'abord la présidente de l'association "Bien vivre à Sauzet" ainsi que le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Comme vous le savez nous proposons :



- des randonnées faciles 2 fois par semaine, de la gymnastique douce le mardi matin.

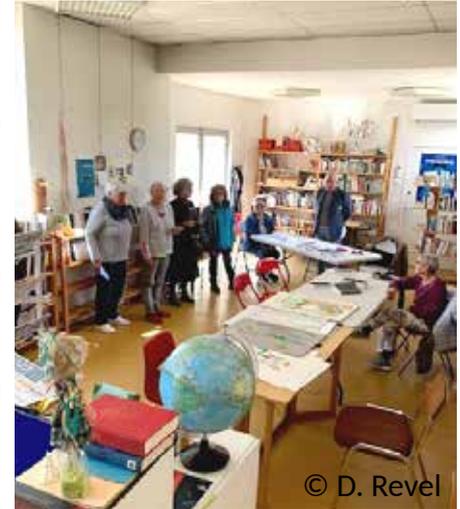
- des journées ou soirées culturelles : nous avons écouté un concert sur la terrasse du Musée de la Romanité de Nîmes, vu des pièces de théâtre à Alès...

Le 28 janvier 2024, nous aurons le plaisir de recevoir une troupe Sud-Américaine, chansons et tangos seront suivis d'un apéritif convivial.

- des après-midi discussions ont lieu à la bibliothèque de Sauzet et en plus cette année, toujours à la bibliothèque, nous proposerons des journées "échange de livres".

L'association était également présente au forum des associations à St.Bauzély.

Bien sûr, il y aura toujours la journée écologique, activité qui nous tient à cœur car elle répond à un réel besoin dont chacun de nous doit être conscient, surtout nos jeunes.



A bientôt j'espère. Nous formons le vœux de vous voir plus nombreux cette année.

Danielle

Pour plus de détails vous pouvez appeler : Simone Allier au 0695454936 ou Danielle Revel au 0671821331

L'association s'est réunie, ce 3 novembre 2023, en auberge espagnole. Comme le veut la tradition chacun a apporté un plat à partager, dans une ambiance amicale et avec bonne humeur. C'est une soirée à renouveler.



LEGO-MASTER

Après un parcours qui a enchanté les amateurs de la brique Danoise, le duo finaliste du **Lego-Master saison 4**, le Sauzetier Julien Allier, plus connu dans le monde des Afols sous le nom de Julio Brick Builder et son complice Eliès ont pu retrouver leur cher public gardois à l'Expo Lego de Saint-Privat-des-Vieux début janvier.





Sauzet En Rose

Sauzet en Rose

Le 14 octobre 2023, Sauzet s'est paré de Rose, pour la 2ème année consécutive.

Et ce fut une réussite.

L'équipe de « Sauzet en Rose » a pu compter sur l'appui et l'aide de tous, chacun y est allé de son idée et de sa bonne volonté.

Merci aux différentes associations qui ont animé leur stand, tir à l'arc, tyrolienne, randonnée, trail, foot-pétanque, tai-chi, aqua-gym, sophrologie et qui ont permis de faire découvrir leurs activités au public.

Sans oublier l'espace Zen qui a rencontré un vif succès, massages en tout genre, Kobido, maquillage, et les ostéopathes présents pour prendre soin des coureurs.

Merci au club de la Régordane qui a organisé un match de gala avec les Anciens du Nîmes Olympique.

Enfin, pour garder un souvenir de cette journée, nous pouvions nous faire tirer le portrait à l'atelier photo.



Merci aux habitants de Sauzet qui sont venus prêter mains fortes aux membres du bureau pour installer barnums, chaises, tables, estrade, prêtés par les communes voisines, mais aussi pour désinstaller.



Merci à Charly, aux instituteurs et aux élèves de l'école de Sauzet qui ont réalisé une magnifique « Nana », en papier mâché...une merveille.



Merci au comité des fêtes présent toute la journée pour nous servir de quoi nous désaltérer.

Sans oublier de remercier Mr Le Maire Joseph Artal, pour la mise à disposition du personnel communal mais aussi des différentes infrastructures de la commune.





Avant de passer à table la peña « Los Danielitos », et la Batucada « ZikTaMu », ont animé l'apéritif proposé par le Comité des Fêtes.



« Un repas tout en Rose » concocté par Jean-Luc Del Piero, ainsi que les burgers de « Mamie Eliette », restauration nomade, sont venus ponctuer cette journée. Un régal pour nos papilles. Enfin pour bien terminer, le groupe rock « Les Vibes » a animé l'apéritif de cette fin de journée bien remplie.

Le but de l'association qui a vu le jour en 2022, est de collecter des fonds au profit du cancer du sein et en particulier pour le collectif « Réseau Diane » qui propose des soins de confort aux patients atteints d'un cancer.

De ce fait, l'association remercie aussi, tous les généreux donateurs.



Pour conclure l'épisode 2023, l'association « Sauzet en Rose » a réuni, le 1er décembre 2023, tous les acteurs de cette magnifique journée autour du verre de l'amitié, durant laquelle la présidente, Céline Sabatery a remis un chèque de 10000 € au Dr Émilie Rousseau, représentante du collectif.



L'école

Que s'est-il passé à l'Ecole, cette année...

Cette année, encore, il s'est passé beaucoup de choses à l'école de Sauzet.

Outre la rénovation énergétique de l'établissement (voir article), Mr Tardieu et son équipe pédagogique ont proposé de nombreux projets qui ont pu, dans la mesure du possible, être réalisés.

Bibliothèque, cours de théâtre, et chorale ont rythmé l'année scolaire des différentes classes.



Suite aux cours de théâtre, la classe ULISS a présenté un court métrage, parodie du « Petit Chaperon Rouge », qui fut une réussite.

Une première rencontre sportive entre l'école de Sauzet et l'école de St Chaptès (soit 162 enfants, en tout) a pu avoir lieu le 16 mars sur le stade de Sauzet, mis à disposition par la Mairie. La rencontre retour a eu lieu le 7 avril à St Chaptès.

La classe de découverte à Ste Enémie, du 28 au 31 mars 2023, s'est bien passée et a remporté un franc succès.

La fête de l'école s'est déroulée le 23 juin devant une foule de parents toujours heureux de voir leurs chères petites têtes blondes évoluer avec autant d'aisance.



Les JO 2024 obligent, l'école a accueilli le Flamme Sc'Olympique, le 9 Novembre 2023.

Parties de Marseille, deux flammes ont traversé la France, une par l'Est et l'autre par l'Ouest du pays jusqu'à Paris.

L'occasion pour les enfants de faire des jeux dans les conditions de nos athlètes Olympiques ou Paralympiques.

Sylvie Dumont, Adjointe en charge des écoles.



Qu'est-ce-que le service civique ?

C'est un engagement volontaire, en France ou à l'étranger, qui donne la possibilité d'effectuer une mission d'intérêt général dans plusieurs domaines (culture, éducation, environnement, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport, etc.).

L'objectif de l'engagement de Service civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Pendant toute la durée de son contrat, le jeune volontaire en service civique touche 619,83 € nets tous les mois. Cette indemnité est prise en charge pour partie par l'État et le reste est à la charge de l'organisme d'accueil. Dans ce cadre l'école de Sauzet accueille cette année, Mathilde, arrière petite fille de notre regretté Gabriel Dumas.

Âgée de 19 ans, Mathilde est titulaire d'un certificat d'aide à la personne.

Elle intervient dans deux classes, CP - CE1, CE1 - CE2, où elle propose aux élèves des activités et peut également s'occuper d'un groupe afin de réviser et conforter certaines notions.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez aller visiter le site : service-civique.gouv.fr



Pour cette année scolaire 2023-2024, l'APE de l'école Joseph Delteil de Sauzet a déjà réalisé quelques évènements.

La BOUM de l'horreur pour Halloween a eu lieu le 31 octobre au foyer.



Un concours de citrouilles et une vente de gâteaux ont animé ce moment très apprécié de tous.



Notre traditionnelle vente de chocolats de Noël a été un succès.

Comme prévu, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école pour leur plus grand plaisir. A cette occasion, l'APE a offert un livre à chaque enfant et la mairie un goûter ! Pour ceux qui le souhaitent, des photos avec le Père Noël ont été réalisées.



Pour cette nouvelle année, nous renouvelons notre vente de galettes faites maison par l'ESAT les Chênes Verts de Nîmes.



De nombreux événements sont encore à venir tels qu'un loto, une vente de fleurs et une chasse aux œufs pour Pâques.

Les ventes de gâteaux devant l'école vont également reprendre et vont se poursuivre tout au long de l'année.

Suite au succès du spectacle que l'APE a offert l'année dernière aux enfants de l'école, nous décidons de renouveler l'expérience. Cette année ce sera Le Praticable Théâtre de l'Uzège qui viendra interpréter « La véritable vraie histoire vraie du Chat Botté ». Ce spectacle devrait avoir lieu en avril au foyer.

Le 14 juin, l'APE clôturera l'année en organisant le repas et la buvette de la fête de l'école. On espère vous voir de nouveau nombreux. En effet, l'année dernière, une succulente paella a été servie à plus de 150 personnes.

Nous remercions les membres actifs, les parents, les habitants du village, l'équipe éducative de l'école, et la mairie pour leur participation et leur soutien.

Et bien sûr, un grand merci à tous les enfants qui sont notre source d'inspiration, grâce à leurs sourires et leur envie très positive de participer à tout.

A très bientôt
l'A.P.E.

Infos Environnement

Convention pour la mise à disposition d'un broyeur de végétaux pour le traitement in situ des déchets verts

Nîmes Métropole en a fait un axe d'action de son programme local de prévention des déchets.

Le détournement des déchets verts par broyage permet ainsi de :

- Faciliter le déploiement de projets de compostage partagé en assurant l'approvisionnement en matières sèches,
- Améliorer la qualité de service pour les usagers particuliers en allongeant la disponibilité des espaces de stockage des déchets verts en déchèterie,
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets en limitant les quantités de déchets prises en charge.

Ainsi la commune de Sauzet a signé une convention de mise à disposition d'un broyeur de déchets végétaux dans l'objectif de réduire les quantités de déchets végétaux apportés en déchèteries en favorisant l'utilisation du broyat de déchets verts pour des projets au bénéfice de la commune.

Financé par l'ADEM (50 %), les fonds de concours de Nîmes Métropole (25 %) et la commune de Sauzet (25 %), à l'issue des cinq ans de mise à disposition du broyeur, le matériel sera cédé et deviendra définitivement propriété de la commune si cette dernière respecte les engagements mentionnés dans la convention.



L'arrivée du broyeur coïncida avec la présence d'un stagiaire en reconversion "espaces verts" du Grand Mas d'Uzès.

M. Rémy Epardeau devant faire deux périodes de stage de quinze jours, il ne ménagea pas ses efforts pour soigner le cimetière à l'approche de la Toussaint, renouveler les plantations des espaces verts mis à mal par le sécheresse et participa donc activement à faciliter la prise en main par Clément de ce matériel performant, ce qui leur permis d'élaguer rapidement et proprement les mûriers longeant la rue du Valadas entre autres.



Opération parc à Sapins

Sur notre commune, le parc à sapins a été implanté : Parking cœur de village

La collecte des sapins a pour objectif de valoriser les déchets verts, les sapins étant transformés en broyat, pour ensuite être utilisés comme paillage sur les massifs des jardins publics de la ville de Nîmes ou redistribués sous forme de compost en déchèterie dans le courant de l'année 2024.



Infos Environnement (compost)



La réglementation en terme de déchets évolue et impose aux collectivités des objectifs ambitieux afin de réduire la production des déchets ménagers et améliorer la valorisation et le recyclage. Le cadre réglementaire et, notamment la loi AGEC, imposent une généralisation du tri à la source des biodéchets à l'ensemble des producteurs (y compris les ménages) pour fin 2023. Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de notre poubelle résiduelle, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une valorisation de la matière organique.



Dans le cadre de ses actions en faveur de la réduction des déchets, Nîmes Métropole mène des actions de promotion du compostage (depuis 2011) et du lombricompostage (depuis 2018).

Afin d'aller plus loin dans cette démarche et initier le déploiement du tri à la source des biodéchets sur l'ensemble du territoire, de nouvelles actions sont mises en œuvre dans le cadre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD-MA) avec le programme « territoire 100% compostage » comprenant la gratuité des composteurs individuels et lombricomposteurs, plus l'implantation des sites de compostage partagés de proximité pour l'habitat groupé.

Ce programme s'inscrit totalement dans les objectifs du plan régional de gestion des déchets.

Le tri à la source des biodéchets est essentiel pour atteindre les objectifs de prévention car il vise, d'une part, le gisement homogène le plus important des DMA (déchets alimentaires et déchets verts) et, d'autre part, il induit un effet positif sur le tri des autres flux.

Dans cette logique de promotion de la valorisation des déchets, la distribution des composteurs et lombricomposteurs le lundi 11 décembre fut un réel succès, dépassant les prévisions de Nîmes Métropole ! Les cent vingt composteurs distribués avec l'aide bienvenue des adjoints à la Mairie de Sauzet, ne suffirent cependant pas à répondre aux demandes des habitants venus nombreux participer à cette opération éco-citoyenne.



Son prolongement logique sera l'implantation d'un site de compostage partagé de proximité prévu en ce début d'année en bordure du parc "cœur de village" sur les espaces verts, dès validation de l'emplacement par l'Agglo de Nîmes Métropole.

Trois bacs seront mis en place comme ceux déjà implantés dans certaines communes...



Informations travaux

Place du Temple

Fin janvier 2023, une importante avarie sur le réseau d'adduction d'eau frappa le cœur du village, Place du temple, rue du barbier et rue mirandole.

Les agents d'Eau de Nîmes Métropole firent bien une intervention d'urgence par un froid glacial, soutenus et confortés par les rive-rains, mais le problème était bien plus grave.

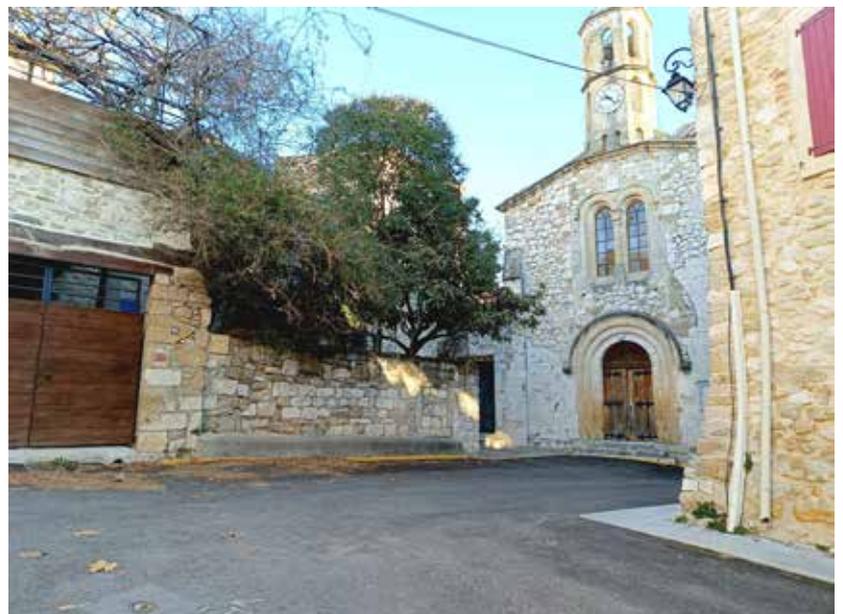
Une citerne et des packs d'eau furent rapidement mis à disposition par la mairie afin de parer au plus pressé.



Eau de Nîmes Métropole fit une rapide étude mettant en lumière la complexité du réseau, remanié moult fois et jamais réellement entretenu. Une

solution provisoire d'alimentation des logements fut ainsi mise en place, et les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable purent commencer. Un chantier compliqué dans cette partie difficile d'accès du cœur historique du village pour les engins de terrassement s'en suivit pendant cinq semaines.

Un fois remis en état le réseau d'adduction d'eau, le revêtement des rues et de la place du Temple fut refait à la charge de la Mairie, qui en profita pour procéder au marquage par des bandes jaunes des zones d'interdiction de stationner, importantes pour permettre aux véhicules de secours (entre autres) de pouvoir accéder aux habitations.



Le bassin de natation

La Piscine

À Sauzet on apprend tous à nager dans une ambiance familiale et conviviale !

Le "bassin", car il ne fait "que" 17 mètres de long est situé à Sauzet.

Il propose plusieurs activités gérées par le syndicat mixte Leins Gardonnenque et l'association de l'Aquatique Club de la Gardonnenque.

Ouvert de mai à octobre, les cours se succèdent du lundi au samedi :

- Le bassin accueille sur le temps scolaire les élèves des écoles maternelles et primaires sur les créneaux du "cycle natation".
- En fin de journée les clubs jeunes, ados et adultes prennent le relais ainsi que les cours d'aquagym et le Club Haddock, réservé aux personnes ayant des handicaps légers.
- Tous les mercredis et samedis le Club famille accueille parents et enfants pour un moment partagé.
- Les maîtres-nageurs donnent aussi toute la semaine des cours particuliers aux enfants débutants, les "péquélés", sous la forme d'un forfait de 10 leçons.
- Enfin, un créneau de natation libre est ouvert à tous chaque vendredi midi.



Tous les cours sont adaptés au rythme des pratiquants dans un esprit de progression individuelle mais sans compétition.

Apprendre à nager est le meilleur moyen de lutter contre les noyades !

En attendant les inscriptions prévues en avril prochain, découvrez le bassin de Sauzet et l'Aquatique club de la Gardonnenque sur leur page Facebook ou leur site internet.

Site internet <http://www.kananas.com/associationac-delagardonnenque3123/>

Facebook <https://www.facebook.com/PiscineSauzet>

Tel (à partir de mai) 07 57 57 15 25



© D. Revel



Le repas des aînés

Cette année, nous avons proposé aux aînés de se retrouver le dimanche 03 décembre pour l'habituel repas musical. Le délicieux menu mitonné par Monsieur Marcel, traiteur culinaire, fut servi par les élus venus prêter main forte à l'organisation de cet événement. Cinquante neuf aînés avaient répondu présents et c'est dans une ambiance fort divertissante, animée par huit membres de l'association JMB musique que s'est déroulé ce moment de convivialité.



Pour celles et ceux qui n'ont pu venir au repas, un bon d'achat accompagné de chocolats leur a été porté à domicile par les élus.



FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?
France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Saint Geniès de Malgoirès, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux. C'est notamment le cas pour la Mission Locale Jeunes, l'UFC Que Choisir...
DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER AUX SERVICES NUMÉRIQUES ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au jeudi de 8h à 12h à 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h.

Vous pouvez également prendre contact au 04.66.63.00.80 / 06.12.53.13.61 ou par courriel à relaisemploi@leinsgardonnenque.fr

MAISON FRANCE SERVICES®

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.



Défibrillateur

La municipalité a profité de la maintenance du Défibrillateur Automatique Externe (AED en anglais...) installé derrière la salle de la Mirandole, pour proposer aux adjoints, conseillers et personnels municipaux volontaires une formation théorique et pratique à l'utilisation de cet appareil.



Villes et Villages Fleuris 2023

La municipalité a décidé de poser candidature à l'opération Villes et Villages Fleuris 2023.

Le jury départemental est donc venu ce 12 juillet effectuer une visite découverte de nos aménagements. Par une chaleur accablante, élus et employés municipaux ont cependant pu montrer l'investissement de la Commune dans la réalisation et l'entretien des espaces verts au cœur de village et route de Nozières, n'ayant pas eu le temps de faire le tour de tout le village... ce sera pour l'an prochain !

Le bilan rendu en novembre est plutôt encourageant et flatteur ...



Mirandole

Cet été, la municipalité a décidé de mener un chantier de rénovation de la salle de la Mirandole qui commençait à montrer quelques signes de fatigue.

Les employés municipaux et les élus ne ménagèrent pas efforts et sueurs pour donner un nouvel éclat à cette salle qui accueille, outre le club de la Mirandole les vendredis, les conseils municipaux et diverses manifestations : soirées et repas.

Peinture, luminaires, rideaux furent remis à neuf, ainsi que la "cuisine" attenante et les toilettes situées à l'arrière de la salle. Ce fut également l'occasion d'installer une climatisation réversible en remplacement des convecteurs obsolètes afin de pouvoir utiliser cette salle toute l'année.



Culture

Expo L'Art du Nu

Retour sur l'année 2023 pour le photographe par Thierry Dumont - Duthy, président de l'association Photo Duthy.

L'année avait démarré en février avec l'exposition de la série "Après les Incendies" à Alès avec ses amis du Collectif Lumières Cévenoles.

S'en est suivie en mars, l'organisation de L'An 5 de L'Art du Nu au sein de Balad'Arts, chemin culturel qui nous permet de vous faire découvrir 3 expositions sur le même week-end avec Fons, St Génès et bien sûr Sauzet pour un thème unique et original :

Le Nu Artistique en Peinture, Photo et Sculpture.

Thierry vous a présenté les 24-25-26 mars dernier au foyer, 16 Artistes et une petite centaine d'œuvres venus du Gard principalement, mais aussi de La Ciotat, Toulouse, Avignon et Montpellier.



Un vernissage offert par la mairie et un peu plus de 200 visiteurs sur le week-end ont permis une très belle réussite de cette 5ème année pour cet événement, dont c'était la première depuis 2020 et le Covid.

Photographie ~ Peinture ~ Sculpture

Foyer de Sauzet - Gard
les 22 - 23 - 24 mars 2024

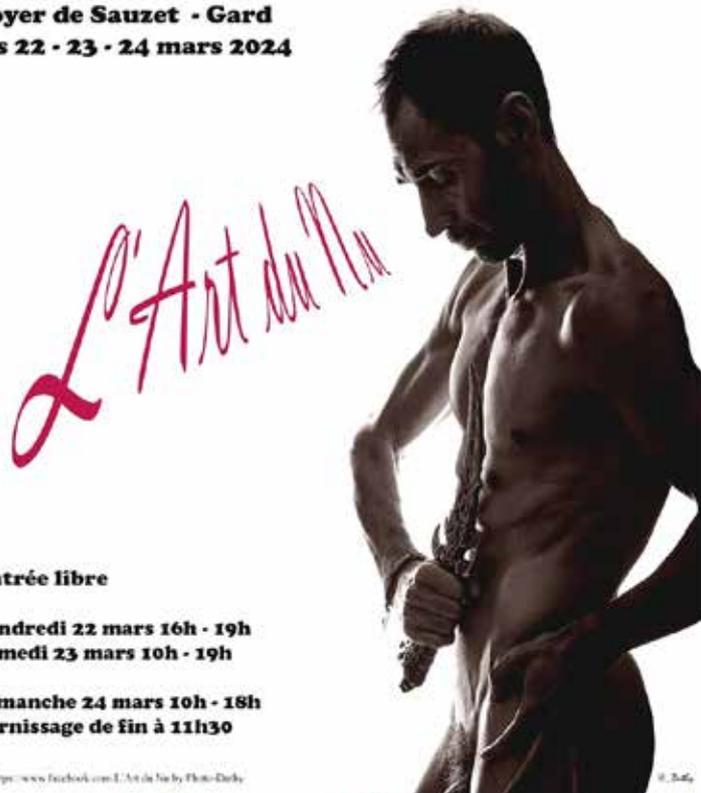
Le travail réalisé dans les anciennes caves vinicoles du Gard et de l'Hérault par Thierry, photographe spécialiste du Nu Artistique, a été aussi vu et apprécié, lors d'une exposition de 35 images extraites de sa série "Hallucinations Millésimées", du côté de Port Vendre dans les P.O. en avril pendant 4 semaines.

Et lui a ouvert les portes d'un lieu magnifique qu'il vous fera découvrir en exposition ... Mais pas tout de suite car il faudra d'abord aller voir ce travail exposé dans ce lieu réputé de la Côte Vermeille !

Puis en mai, à l'invitation de Maryse Giannaccini, il a exposé sa série "Après les Incendies" au foyer de Fons, accompagné par des images sur le Brûlage Dirigé réalisées par les Photographes du SDIS du Gard.

En ce début d'année, Thierry vous donne RDV en mars 2024 pour la 6ème édition de L'Art du Nu, avec 100% de nouvelles œuvres qui vous seront présentées ... par 15 Artistes dont certains découvrirons notre charmant village tout en vous partageant leur passion pour L'Art en Peinture, Photographie et Sculpture.

Ce sera aussi l'occasion de rendre un Hommage à Monsieur Lucien Clergue, Photographe Arlésien et Académicien, pour les 10 ans de son décès avec des images réalisées par Thierry.



Entrée libre

Vendredi 22 mars 16h - 19h

Samedi 23 mars 10h - 19h

Dimanche 24 mars 10h - 18h

Vernissage de fin à 11h30

<https://www.facebook.com/LArtduNuByPhotoDuthy>

Balad'Arts

Rendez-vous des Artistes
FONS du 22 au 24 mars

Griffe d'ARLES
SAINT-GENÈS du 23 au 29 mars

L'Art du Nu
SAUZET du 22 au 24 mars

Pestacle de l'Agglo

Le Pestacle jeune public de l'Agglo **QUI A PEUR DU GRAND GENTIL LOUP ?** à fait le plein le dimanche 19 février au foyer de Sauzet.

Le jeune public, parents et grands parents ont répondu présents pour cette agréable après-midi, à laquelle La Banque Alimentaire du Gard a apporté son soutien en animant la buvette.

Nous avons malheureusement dû refuser du monde, cent soixante-dix personnes pouvant être accueillies au mieux dans le foyer, dont un parterre d'enfants curieux et attentifs !

Un *pestacle* qui démontra donc que notre jeune public ainsi que leurs parents ont soif de cette culture de proximité portée par l'Agglo.



Rendez-vous donc le **samedi 24 février 2024** au foyer de Sauzet pour un nouveau **Pestacle de l'Agglo**, spectacles "jeune public" gratuits et ouverts à tous !

SAMEDI 21 OCT.
Lédenon
16H
Salle du parc
Place de la Fontaine

SAMEDI 24 FÉV.
Sauzet
16H
Foyer
Grand Rue

THÉÂTRE CONTE

Listen UP Production
DÈS 5 ANS
Durée 45 min
DE Jordi Cardoner
AVEC Cécile Hames et Candido Xerinda

LA BELLE AU BAOBAB DORMANT

Une version Africaine et en alexandrins du célèbre conte « La belle au bois dormant » de Charles Perrault.



COMITÉ DES FÊTES



Le 17 novembre dernier, le nouveau comité des fêtes organisait une réunion de préparation pour la fête votive 2024 qui s'annonce. Cette année bissextile nous offre une manifestation des plus grandes ! Une fête anthologique se prépare ; ce ne sont pas 5, mais **6 jours** que notre village sera animé. **Cette année, nous vous retrouverons du mardi 7 mai au dimanche 12 mai 2024.**
À vos calendriers !



La traditionnelle fête votive de l'Ascension s'est tenue cette année du mercredi 17 au dimanche 21 mai 2023. Malgré une météo quelque peu capricieuse sur ces cinq journées de manifestations taurines, nous sommes plus qu'heureux du succès rencontré. En effet, nous tenons à remercier les Sauzetières, Sauzetiers ainsi que nos amis des alentours de s'être déplacés dans notre village !

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement les acteurs de cette fête sans qui rien ne serait possible : membres du comité des fêtes, nos sponsors, manades, peña, DJ's, Greg notre scéniste, fournisseur boissons, la mairie de Sauzet, Bruno pour la remorque, tous les habitants du village impliqués et tant d'autres ... Encore merci !

Nous ne pouvons conclure ce paragraphe, encore une fois cette année, sans évoquer la nécessité de faire perdurer l'animation des rues de nos villages.

Il en va de la survie de nos traditions taurines ; abrivado, bandido, encierro, fidèles apéros, bandas, orchestres, bals ...

Tous ces moments gravés dans la mémoire des plus jeunes et des plus vieux se doivent de perdurer le plus longtemps possible !



JOURNÉE TAURINE

Le 30 septembre dernier, le comité des fêtes organisait pour la deuxième fois la journée du revivre. Cette journée avait lieu à la manade Leron. Ce fut un moment au cours duquel, nous nous sommes rappelés la fête votive de mai. La météo étant avec nous pour ce jour, une chaleureuse ambiance s'est dégagée tout au long de la soirée. Nous tenons d'ailleurs à remercier les membres et non-membres de l'association présents à l'organisation et au rangement de la journée. Ce fut l'occasion pour le nouveau bureau élu au mois de juillet d'organiser sa première manifestation.





COMITÉ DES FÊTES



Forcé de constater que notre village se dynamise grâce à diverses associations comme « **Sauzet en Rose** » que nous remercions tout particulièrement pour nous avoir associé une fois de plus à leur évènement, nous sommes heureux de vous annoncer que le comité des fêtes essaiera de relever le défi une année de plus !



Nous tenons enfin à remercier l'ensemble des membres du comité des fêtes pour toute cette année passée, remplie de manifestations.

Théo GUIGUE
Président du Comité des Fêtes de Sauzet



Hommages

Société de chasse de Sauzet

Le samedi 05 août 2023 disparaissait à 72 ans Christian Chaptal notre président. Depuis sept ans, il officiait en tant que tel. Christian était un passionné de chasse au petit gibier qu'il pratiquait avec ses fils, mais il gardait quand même un œil averti sur la chasse aux sangliers. C'est avec beaucoup d'attention qu'il a honoré son temps passé à la tête de la société de chasse de Sauzet. C'est donc avec beaucoup d'émotion que nous réitérons nos plus sincères condoléances à Josette son épouse ainsi qu'à toute sa famille.

La société de chasse de Sauzet vous souhaite une excellente année 2024. Qu'elle vous apporte le bonheur, la joie et la réussite et surtout la santé. Que Saint Hubert vous protège.
M.G.

Nouveau bureau de la Société de chasse de Sauzet :

Président : Griot Michel

Vice-président : Chaptal Sylvain

Secrétaire : Passet Cédric

Trésorier : Rebuffat David

Cérémonie du 19 Mars 2023



Hommages

Public, personnalités, élus et représentants des anciens combattants se sont réunis, à nouveau, cette année Place du monument aux morts à Sauzet, afin de commémorer ces moments importants de notre histoire nationale, et la mémoire des victimes civiles et militaires morts pour la France.

Les discours du maire, Joseph Artal, et le dépôt des gerbes furent suivis de la sonnerie aux morts, de la minute de silence et de la Marseillaise.

Ces cérémonies furent également l'occasion de partager le verre de l'amitié dans la cour de la Mairie.

Cérémonie du 8 Mai 2023



Cérémonie du 11 Novembre 2023



Débroussaillage obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de Sauzet

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, dont vous faites partie, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé conformément aux prescriptions suivantes le cas échéant :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur un gabarit de 5 mètres de haut sur 5 mètres de large pour les voies privées y donnant accès ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaine (zone U) du PLU (plan local d'urbanisme) en vigueur ;
- La totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement, d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concertée) ;
- La totalité des terrains ainsi qu'une bande de 50 mètres de profondeur autour si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

<https://www.gard.fr/au-quotidien/votre-commune/prevention-incendie.html>

https://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/debroussaillage_gard/

<https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillage>

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Les risques encourus sont :

- la mise en danger des habitants
- la destruction de son habitation par le feu et tous les biens qui sont à l'intérieur... (80% des habitations débroussaillées ne subissent aucun dégât lors des grands feux)
- des sanctions pénales (de l'amende forfaitaire à 135 € à la condamnation à 30 €/m² non débroussaillés)
- des sanctions administratives (mise en demeure de faire avec astreinte ; amende administrative également à 30 €/m² non débroussaillés ; pourvois d'office : c'est la commune qui fait faire les travaux et envoie la facture au propriétaire)
- un malus sur le remboursement par les assurances.

Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Flaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Comment débroussailler ?



DÉBROUSSAILLEMENT TOUS CONCERNÉS !

Comment débroussailler ?



Instauration d'une taxe de séjour communautaire

Depuis le premier janvier 2017, la communauté d'agglomération possède la compétence « Promotion touristique » sur son territoire à l'exception de la commune de Nîmes.

Forte de cette nouvelle compétence, Nîmes Métropole a souhaité développer une stratégie touristique globale sur son territoire.

Le plan d'action pour enrichir l'activité touristique du territoire communautaire passe par la valorisation des atouts majeurs tels que l'entretien d'une offre qualitative de randonnées pédestres et boucles cyclo touristiques doublée d'un programme d'animation spécifique, la valorisation et le développement de l'offre agrotouristique existante auprès des professionnels, la communication et la commercialisation de l'offre de tradition et de savoir-faire.

La promotion touristique du territoire communautaire passe également par le renforcement de la qualité d'accueil, notamment via les dessertes aériennes et la création d'une destination engagée et durable. Nîmes Métropole compte ainsi mettre en avant ses atouts spécifiques, ses produits du terroir, la richesse de ses paysages, les solutions d'hébergement disponibles tout en créant des animations susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs.

Afin de constituer une source de financement propre au développement de ces actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, Nîmes Métropole a voté lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, l'instauration d'une taxe de séjour au 1er janvier 2024. Conformément à la réglementation, le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques.

Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs.

Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.



En pratique

Vous louez ou souhaitez mettre en location un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte ?

Etape 1 : Déclaration obligatoire



La loi ALUR vous oblige à effectuer une déclaration auprès de la Mairie.

Pour cela, connectez-vous à la plateforme <http://www.declaloc.fr>.

Une fois votre déclaration effectuée vous recevrez automatiquement un email afin d'activer votre compte pour accéder à la plateforme de collecte décrite à l'étape 2.

Etape 2 : Collecte de la taxe séjour

A compter du 1er janvier 2024, vous devrez collecter la taxe de séjour

Pour faciliter au maximum la procédure de reversement, Nîmes Métropole met à votre disposition une plateforme de déclarations et de versements sur laquelle figure également l'ensemble des informations administratives, références législatives et réglementaires en vigueur ainsi que les modes de calculs : nîmesmetropole.taxesejour.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : taxe-sejour@nîmes-metropole.fr



L'entretien du cours d'eau

Les conseils de Pierre Nègre, technicien de rivière à l'EPTB Gardons

Selon le Code de l'environnement, le propriétaire d'une parcelle située en bord de rivière est réglementairement tenu d'entretenir régulièrement le cours d'eau. Pierre nous en dit plus !



Pierre au pont de Salindres à Thoiras

Et oui, **le propriétaire riverain est aussi propriétaire des berges** du cours d'eau et porte donc la responsabilité de leur entretien ! Si besoin, il peut demander l'appui du syndicat de rivière compétent localement (comme ici l'EPTB Gardons), qui pourra le conseiller et intervenir, en fonction du caractère d'intérêt général, de son plan de charge et du degré d'urgence.

Concrètement, que dois-je faire si je suis propriétaire riverain ?

En fait, **il s'agit avant tout d'enlever tout ce qui pourrait gêner l'écoulement** lors d'une montée des eaux ! On retire les arbres qui poussent dans le lit mineur ou qui menacent de tomber dans le cours d'eau : ceux qui penchent trop, les arbres trop âgés ou ceux qui sont déjà morts.

La présence d'arbres morts dans la ripisylve est tout à fait normale. C'est un milieu en constante évolution. Ils offrent des abris à de nombreuses espèces (chauves-souris, oiseaux, loutres...) et c'est aussi une source de nourriture (insectes qui mangent le bois par exemple). Il ne faut intervenir que si

l'arbre menace de gêner l'écoulement à court ou moyen terme. On le coupe alors proprement, à la tronçonneuse, en évitant le traitement mécanique à l'épareuse qui déchiquette les arbres et propage les maladies.

Il faut également retirer les embâcles (accumulation naturelle de matériaux solides, tels que le bois mort, apportés par les eaux), notamment à l'amont des ponts. Dans les petits cours d'eau et **si c'est vraiment nécessaire, on débroussaille** aussi la végétation herbacée ou arbustive et les ronces qui se développent dans le lit du ruisseau.

Quand et à quelle fréquence dois-je intervenir ?

On intervient préférentiellement **du 15 septembre au 1^{er} mars**, période pendant laquelle le milieu est moins vulnérable. On évite ainsi la période de reproduction des oiseaux. Les arbres coupés cicatrisent également beaucoup mieux à cette période (hors montée de sève). **La fréquence d'intervention dépend de la végétation.** Si elle est stable et en bonne santé, il peut se passer plusieurs années entre deux entretiens. Si la végétation est jeune, pas encore bien installée, il faut intervenir tous les ans, voire tous les 2 ans.

Pourquoi est-ce une « Fausse bonne idée » de tout couper ?

En coupant toute la végétation des bords de cours d'eau, **on se prive des services essentiels qu'offre naturellement la ripisylve** : tels que la stabilisation des berges (il y a moins d'érosion) ou l'ombrage (il y a moins de végétation dans le cours d'eau et donc moins de travail d'entretien, et la qualité des eaux est meilleure). Il faut aussi garder en tête qu'**une zone coupée à blanc se verra rapidement envahie** par des espèces végétales pionnières ou invasives, qui vont demander un entretien beaucoup plus régulier !

Quelques bons gestes à retenir !

- **Quand vous abattez un arbre** : coupez-le au ras du sol, conservez la souche et les racines (stabilisation de la berge)
- **Gardez préférentiellement les essences les plus adaptées** (peuplier, saule, aune, frêne)
- **Préservez les arbres les plus jeunes**
- **Conservez certains arbres morts** en retrait de la berge, qui ne risquent pas de tomber dans l'eau (abris pour la biodiversité)
- **Réalisez des coupes sélectives** pour favoriser le développement d'une végétation diversifiée (essences et classes d'âge variées)

Gestion des encombrants

Depuis le 1er janvier 2017 et l'adhésion de la commune de Sauzet à Nîmes Métropole, les compétences en matière de collecte des déchets ménagers (lundi et vendredi matin), de tri sélectif (mercredi matin), d'encombrants (le troisième jeudi tous les mois) et de gestion de la déchetterie, sont exercés par celle-ci.

Avant de penser à jeter vos encombrants, envisagez d'autres options :
Votre objet fonctionne-t-il encore ?

Si vos objets / encombrants sont en bon état peuvent avoir une seconde vie en déposant votre objet dans l'une des ressourceries ou l'un des repreneurs du territoire ou bien faites un don à une association :

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur les ressourceries de Nîmes métropole via ce lien :

www.monservicedechets.com/nimes-metropole/service/carte/

Votre objet est cassé ?

Ceux qui ne fonctionnent plus peuvent être réparés avant d'être jetés.

Vous trouverez des artisans réparateurs, agréés ou indépendants :

www.annuaire-reparation.fr/

Si vous souhaitez, tout de même, vous débarrasser de votre objet :

Et si finalement, le réemploi n'est pas possible, vos encombrants peuvent être déposés en déchèterie où ils seront valorisés.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les déchèteries de Nîmes métropole via ce lien :

www.monservicedechets.com/nimes-metropole/service/carte/

Ce formulaire vous permet de prendre RDV pour faire enlever vos encombrants mais a, aussi pour but, de vous proposer des options circulaires pour réduire votre impact sur l'environnement.

Si aucune des solutions précédentes ne correspond à votre besoin, vous pouvez effectuer une demande de collecte d'encombrants.
www.monservicedechets.com
Vous pouvez également prendre RDV par téléphone : **N° 0800 420 420**
Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les collectes d'encombrants sur votre commune se dérouleront selon le planning suivant :

JOUR	DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS 1ER SEMESTRE 2024					
3ème jeudi	jeudi 18-janv.	jeudi 15-févr.	jeudi 21-mars	jeudi 18-avr.	vendredi 16-mai	jeudi 20-juin

Cette collecte gratuite se fait sur rendez-vous via [MSD \(monservicedechets.com\)](http://MSD (monservicedechets.com)).

Déchets acceptés dans la limite de 2 encombrants par mois

- Déchets meubles et ameublement
- Appareils électro-ménagers volumineux

Déchets refusés

- Déchets des entreprises : voir toutes nos solutions de recyclage en ligne
- Déchets verts
- Gravats
- Déchets dangereux, amiante
- Pneus
- Déchets de construction : plâtre, carreaux de plâtres, laine de verre ou de roche, moquette, linoléum et autres revêtements de sol

ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE
DE TRI DE DÉCHETS

ENLÈVEMENT DE VOS ENCOMBRANTS GRATUIT & SUR RDV !

NOUVEAU
EN LIGNE SUR
MONSERVICEDECHETS.COM
OU PAR TÉLÉPHONE AU
0800 420 420



ENLÈVEMENT GRATUIT DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des objets volumineux cassés ou qui ne servent plus, et dont vous souhaitez vous débarrasser ? Des solutions existent comme le don à une association ou le dépôt dans une des 15 déchèteries de l'Agglomération. L'écométropole de Nîmes a également mis en place un service gratuit de collecte des encombrants à domicile.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Exclusivement les particuliers résidant sur le territoire de Nîmes Métropole et ne pouvant se déplacer en déchèterie, dans la limite de 2 objets volumineux maximum par collecte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Considéré comme un dépôt sauvage, l'abandon des encombrants (canapé, frigo, matelas, étagères, etc.), est passible d'une amende allant jusqu'à 1500€ et de sanctions pénales*. *au titre de l'article R.632-1 du Code Pénal.

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

monservicedechets.com



Téléchargez l'appli **MONSERVICEDECHETS**

0800 420 420

La date de collecte vous sera précisée lors de votre prise de RDV.



SCANNEZ MOI POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS



30

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !

Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTOM) de Nîmes Métropole

dctdm@nimes-metropole.fr

04 66 02 54 54



Le transport à la demande (TAD) Comment ça marche ?

ALLOBUS est un service de transports en commun à la demande à destination de certains secteurs de Nîmes Métropole.

Actuellement, ce service est disponible pour les secteurs :



Sur RÉSERVATION

- Garrigues/Est, Marguerittes du lundi au samedi aux heures creuses de 9h à 12h - 14h à 16h
- Leins Gardonnenque de 8h30 à 12h 12h45 à 16h
- Nîmes Est et Nîmes Ouest du lundi au samedi de 7h à 18h30.

ALLOBUS fonctionne toute l'année.

ATTENTION : Ce n'est pas un service taxi, vous ne pouvez pas utiliser ce mode de transport en dehors des heures définies ci-dessus et des secteurs concernés.

+ d'infos
0 970 818 638
tangobus.fr



Une nouvelle manière de se déplacer en toute liberté d'une commune à une autre ou dans une zone définie.

5 SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION.

- AlloBus Nîmes Ouest
- AlloBus Nîmes Est
- AlloBus Garrigues/Est

NOUVEAU – AlloBus Marguerittes

NOUVEAU – AlloBus Leins Gardonnenque

Certaines dessertes sont "à la demande" ou bénéficient du service Allobus. Repérez sur le guide de votre ligne les horaires de passage qui sont "à la demande" ou ceux qui disposent du logo AlloBus et rendez-vous sur le lien nimes.manett-ondemand.cityway.fr/ pour effectuer votre réservation en ligne !

Vous pouvez effectuer une réservation jusqu'à 2h avant votre déplacement. Nous vous précisons que les déplacements des samedis ne pourront pas être réservés sous 2h. Les réservations pour ces trajets seront prises en compte jusqu'à 17h30 le vendredi. Du lundi au vendredi, les trajets avant 10h devront être réservés la veille au plus tard à 17h30.

Attention, il est nécessaire d'effectuer autant de réservation que de personnes à transporter. Le conducteur se réserve le droit de ne pas prendre en charge les personnes qui n'auraient pas réservé le déplacement.

Le conducteur n'attend pas au delà de l'heure de prise en charge indiquée sur le SMS de confirmation de course.

Suite à une pénurie de conducteur, les réservations de transport aux mêmes heures (+/-) que les horaires de passage des lignes 21 & 22 peuvent ne pas être validées.

La navette Leins Gardonnenque:

Permet la desserte de toutes les communes du secteur Leins Gardonnenque

Les habitants des communes du secteur peuvent se déplacer en heures creuses dans l'intégralité de la zone, d'une commune à une autre, les zones d'activité et Supermarchés

Permet de rejoindre les Gare SNCF de la Zone

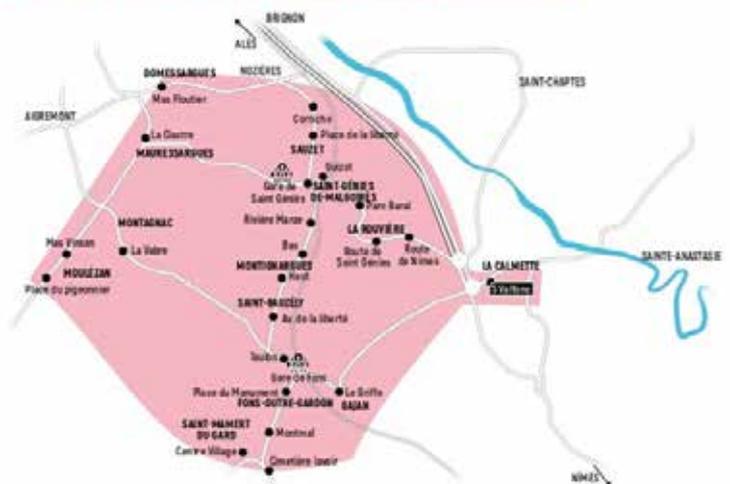
Mymobi, l'appli qui vous permet de réserver vos services AlloBus ou en TAD (transport à la demande) directement depuis votre smartphone.

ALLOBUS LEINS GARDONNENQUE

Cette navette assure la desserte de toutes les communes de Leins Gardonnenque.

Allobus Leins Gardonnenque fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h45 à 16h.

Cartographie de la zone allobus Leins Gardonnenque



- Avenue de la Liberté
- Bus
- Centre village
- Cimetière Lavoir
- Corniche
- Gare de St.Génies
- Gare de Fons
- Guizot
- Haut
- La Clastre
- La Vabre
- Le Griffon
- Mas Flouter
- Mas Vinçon
- Montmal
- Pacc Baral
- Place de la Liberté
- Place du Monument
- Place du Pigeonnier
- Rivière Marze
- Route de Nîmes
- Route de St.Génies
- Teulon
- Valfoix

Infos pratiques

Le Cabinet Delteil

Comme le quartier qui l'entoure, en face de l'école, le cabinet médical a été construit en 2004. Passionnée par son travail ma mère, médecin, y a exercé son activité médicale durant 12 ans. En 2016, elle a pris sa retraite, je partageais alors les locaux avec elle, dans le cadre de l'exercice de mon métier d'ostéopathe. Après son départ j'ai travaillé quelques temps seule puis l'envie m'est venue d'en faire un lieu de partage et de rencontre entre professions paramédicales. Non seulement pour grouper et faciliter la prise de rendez-vous aux patients, mais aussi pouvoir partager, échanger entre thérapeutes. Le projet a vu le jour dans la foulée.

En 2021, j'ai fait construire une extension en bois. Aujourd'hui le cabinet abrite 9 professionnels de santé :

- une Hypnothérapeute : **Regipa Madeline**. L'hypnose permet de vous reconnecter à vos propres ressources et de dé-cristalliser vos émotions anciennes pour accéder à un mieux être quotidien. Contact : 06.29.56.80.51

- une praticienne en NeuroFeed back : **De Sousa Julie**. Méthode informatisée d'entraînement cérébral qui utilise les capacités naturelles du cerveau afin de l'aider à s'autoréguler, améliorer les apprentissages, les troubles cognitifs, physiologiques ou comportementaux. Contact : 06.76.76.98.40

- une Bio-énergéticienne : **Dat Sylvie**. Que les difficultés soient transgénérationnelles, émotionnelles, spirituelles ou environnementales, la bioénergie quantique permet de mettre un déclic dans l'inconscient afin de nous libérer de ces croyances. Contact : 06.09.76.86.06

- une Naturopathe : **Finart Emilie**. La naturopathie considère l'être humain dans son ensemble, s'appuyant sur les capacités d'auto-guérison de chaque individu, grâce à des moyens naturels simples. Elle veille à travailler sur la cause profonde



de la problématique. Contact : 06.67.56.14.46

- un Sophrologue : **Floquet Rudi**. La sophrologie est un ensemble de techniques permettant de surmonter les moments difficiles, pour vous apporter un mieux être quotidien, grâce à des techniques de respirations, relaxations et visualisations positives. Contact : 07.86.18.76.75

- 4 Ostéopathes : **Pinhède Fanny, Gaudard Christelle, Bois Lucile et Roudil Clara**. En travaillant sur les blocages physiques, physiologiques et émotionnels, l'ostéopathie permet de retrouver un mouvement fluide et harmonieux dans le corps. Contact : 06.52.53.98.86.

Nous sommes tous dans une démarche de prise en charge globale. Après un temps d'écoute, nous avons pour but d'aider, de guider la personne sur le chemin de l'apaisement et du mieux être qui lui est propre. Au rythme de la personne, nous travaillons sur la reconnexion au corps, à l'esprit ou aux émotions. Au plaisir de vous faire découvrir nos professions !

Fanny Pinhède

3 Place Joseph Delteil, 30190 Sauzet

Clinique Vétérinaire équine de Cambajon

Pelissier Christophe

Magnan Cécile

Dujardin Stéphanie

Cantet Pauline

La Marle Claire

Chateaufieux Marie-Camille

04.66.81.74.22

155 chemin Font Barjarret, 30190 Sauzet

Cabinet Vétérinaire de Cambajon

Petits animaux

Delindy Savariau

Camille Marcon

04.66.81.70.21

155 chemin Font Barjarret, 30190 Sauzet



Le Cabinet SCI Micocoulier

Ouvert en 2018, le cabinet para-médical Sci Micocoulier abrite :

- des infirmières libérales : **Bony Christelle et Martinez Catherine** officient sur Sauzet et ses alentours depuis 1996.

Rendez-vous et renseignements au 06.29.46.16.58 ou 06.88.21.35.72.

- une psychologue-psychothérapeute : **Malfrout Jennifer** accueille les enfants, adolescents et adultes sur rendez-vous.

Rendez-vous et renseignements au 09.78.27.02.97.

- une orthophoniste : **Delbos Nathalie** prend en soin les troubles de communication de la naissance à la sénescence sur rendez-vous, mais aussi dans le service de neurologie au CHU de Nîmes.

Rendez-vous et renseignements au 04.66.72.77.16.

- une ostéopathe : **Coste Fanny** prend en charge tous types de patients du nourrisson au senior en passant par la femme enceinte et les sportifs. Elle a également suivi 4 formations supplémentaires en pédiatrie pour approfondir et perfectionner son accompagnement.

Pour les personnes à mobilité très réduite, elle propose des consultations à domicile.

Rendez-vous et renseignements sur Doctolib ou au 06.82.39.53.83.

- une hypnothérapeute et psychanalyste : **Gramont-Rault Sophie** accompagne les enfants, adolescents et adultes vers du mieux-être avec l'hypnose et des outils de la thérapie brève et de la psychanalyse.

Elle réalise également des bilans de compétences pris en charge par le CPF avec Vast RH, organisme agréé.

Rendez-vous et renseignements au 07.68.80.21.96 ou sur le site www.hypnosegard.com.

- un bureau d'étude des sols G1 PCG et G2 AVP est également présent dans l'enceinte des locaux : **Soleterre** vous accompagne par son expérience avec des prestations expertes et rapides.

Rendez-vous et renseignements : 07.87.95.70.23, 04.66.63.88.35, devis.soleterre@gmail.com ou sur le site internet www.soleterre.fr.

Le cabinet dispose d'un parking privé ainsi que d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite.



7 lotissement le Micocoulier, 30190 Sauzet

Sans oublier :

Le cabinet d'infirmier libéral **Perez Grégory**, installé quant à lui depuis 2011 à Sauzet. Contact : 06.89.83.19.20

Focus

Qu'est-ce que l'ostéopathie animale ?

L'ostéopathie est une médecine manuelle qui a pour but de prévenir et traiter les troubles fonctionnels du corps (à l'inverse des troubles organiques, qui sont traités chez le vétérinaire). Basée sur l'anatomie, la physiologie et la biomécanique, l'ostéopathie amène une compréhension de l'animal et de son schéma corporel. Comme pour les humains, le quotidien des animaux est souvent ponctué de chutes, accidents, choc émotionnel, chirurgie, etc., ce qui peut perturber l'équilibre du corps, et créer à mesure des blocages et des douleurs physiques. Le rôle de l'ostéopathe est d'identifier ces blocages et de les corriger, afin de ramener du confort et de l'harmonie sur les plans physique et psychique. L'ostéopathe est un thérapeute essentiel pour le confort et la qualité de vie.



Mon activité :

Ostéopathe animalier native des Cévennes, je me déplace dans le Gard, ainsi que dans les départements limitrophes (Hérault, Lozère et Vaucluse). J'exerce exclusivement en déplacement, ce qui me permet d'effectuer les séances d'ostéopathie dans le confort et la sérénité du domicile pour l'animal et son propriétaire. Diplômée du C-NESOA, école d'ostéopathie animale d'Auvergne en 2021, je suis inscrite au Registre National d'Aptitude tenu par l'Ordre National des Vétérinaires, sous le numéro OA 1058.

Pieyre Suzanne Ostéopathie Animale Tél : 06.31.33.20.34.

Site web : suzanne-osteo-animal.fr

Actualité - Sécurité

Si le rapport de la Gendarmerie Nationale pour l'année 2023 est plutôt rassurant, il n'en reste pas moins que les incivilités perdurent et ne sont pas nécessairement déclarées aux autorités compétentes. Outre des tirs sur les panneaux de signalisation, les dégradations répétées du portillon et des activités de l'aire de jeux, du grillage du stade, le bris de vitre de la bibliothèque, la dégradation "gratuite" de la boîte à livres - (porte arrachée, livres jetés sur le toit du vestiaire...), on ne compte plus les dépôts sauvages d'ordures et de déchets qui mobilisent inutilement les employés municipaux. Que dire du stationnement anarchique ? Pas seulement dans le "cœur" de village, où l'accès au véhicules de secours ou de livraison est souvent, sinon compliqué, voir impossible, mettant la santé et la sécurité des riverains en danger, mais également dans les lotissements où pourtant des places sont matérialisées, les bandes jaunes signalant l'interdiction de stationner ne sont pas là que pour faire jolie ! Respecter la signalétique et les contraintes est un minimum civique que nous attendons de tous et toutes !



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Zshans
Fgshans
Fzshans

INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 30313 SAUZET

Prévision 2022 01 / 2022 à 09 / 2022
Prévision 2023 01 / 2023 à 09 / 2023
Gendarmerie Nationale
Le plus sûr
<http://wiki>

SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	28	25
Dont infractions supérieures-Alcool	3	2
Total heures de sécurité routière	90	61
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	0	0

INTERVENTION		
	P-1	P
Nombre total d'interventions	26	27
Dont différends intrafamiliaux	0	3
Dont accidents de circulation routière	4	2
Dont tapages	2	3
Dont divagations	0	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

DÉLINQUANCE		
	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	9	8
Dont Carnages	0	4
Dont Vols liés aux véhicules	7	3
Destructions et dégradations	0	1
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	0

PRÉVENTION		
	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	2	0

PRÉSENCE		
	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	363	293



Police de roulage

Concernant la fermeture à la circulation de rue ou route pour la réalisation de travaux, déménagement ou autre, nous vous rappelons qu'une "**Demande d'arrêté de police de la circulation**" est indispensable pour assurer dans les meilleures conditions les travaux envisagés.

Merci de vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour mener à bien cette démarche.

Informations utiles

Mairie Téléphone : 04.66.81.62.69

Mail : comunedesauzet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi de 08h à 12h

Mardi de 14h à 17h

Mercredi de 08h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Urgences

Samu 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Pour tout problème sur le réseau d'électricité, un seul numéro :

Enedis Dépannage 09.72.67.50.30

Et pour le réseau d'eau :

Eau Nîmes Métropole 09.69.36.61.02

Déchets ménagers

Ordures ménagères collectées les lundis et vendredis

Tri sélectif les mercredis

Veillez déposer vos poubelles en bordure de voie communale **la veille au soir** des jours de ramassage.

Les sacs pour le tri sélectif sont disponibles en Mairie.

Retrouvez-nous :

sur le web : <https://www.sauzet-gard.fr/>

sur facebook : @infosmairiesauzet30190

Rédaction : Mairie de Sauzet

Crédits photos : Mairie de Sauzet, sauf mention spéciale

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

Artal Joseph, maire : 06.08.99.30.20

Lacroix Marceau, adjoint : 07.71.01.98.32

Dumont Sylvie, adjointe : 06.15.94.84.64

Chapert Serge, adjoint : 06.32.23.49.49

Noël Jean-Marc, adjoint : 06.25.91.00.01

Etat-Civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à ces Sauzetières et Sauzetiers.

GARDES Gino le 11 juin

LENORMAND Olivia le 7 juillet

CARRASCO Jean le 22 décembre

BOUSMAHA Maïssa le 28 décembre

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

GARCIA Virginie et GARCIA Joseph le 20 mai

CHARPENAY Fabienne et PANAY David le 3 juin

BLANCHARD Delphine et LASSALE Jean-Sylvain le 17 août

DASSONVILLE Lydie et JACQUELIN Cédric le 7 octobre

DÉCÈS

Nous avons une pensée pour nos disparus et leur famille

Lise FILHOL décédée le 24 janvier

Rita ROLANDO née CECCOPIERI décédée le 25 janvier

Pierre ESCUDIER décédé le 22 février

Yvonne GUIN née BRUN décédée le 25 mars

Jean BETTINELLI décédé le 5 avril

France ROBERT décédée le 18 mai

Christian CHAPTAL décédé le 5 août

Jean-Claude ANTONIN décédé le 9 novembre

(Attention ; cette liste est non exhaustive et peut comporter des erreurs et des omissions involontaires)

Correspondante local MIDI LIBRE :

Revel Danielle : 06 71 82 13 31

danielle.revel@orange.fr

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

